



Déclaration CGT au CSE du réseau France 3 du 21 mai 2025



Dans le réseau régional, le dialogue social face à un mur en parpaings

Ce mercredi 21 mai, la radio Ici Armorique, ex-France Bleu, a commencé à émettre depuis le bâtiment de France 3 Bretagne dans lequel ses équipes ont déménagé hier.

A cette occasion, la signalétique du bâtiment de Rennes, siège historique de FR3 puis de France 3 Bretagne a été modifiée. Le logo Ici a remplacé celui de France 3 à l'extérieur comme dans le hall d'accueil. Ici Bretagne côtoie désormais Ici Armorique. L'identité de France 3 est en voie d'effacement.

Quelles sont les conséquences de tout ça ? Quelle est l'étape suivante ? On ne le sait pas. S'appelle-t-on toujours France 3 Bretagne ? S'appelle-t-on France 3 Aquitaine, France 3 Alsace ou Ici ? Le Réseau France 3, lui-même, existe-t-il encore ? On se pose la question, nous n'avons pas été informés.

Et c'est bien ce que nous entendons contester demain devant le juge des référés.

En fait, c'est devenu un procédé, cette direction ne nous informe de rien, elle contourne les instances, piétine sans vergogne le dialogue social.

Même le récent changement d'URL pour le site de franceinfo s'est fait en catimini. Ce n'est pourtant pas un détail, il s'agit d'un sujet hautement stratégique : notre référencement, nos audiences numériques, dans lesquelles les antennes régionales pèsent pour 40 % et sur lesquelles la direction se congratule pourtant en permanence à coup de post triomphants sur les réseaux sociaux.

Le sujet de la bascule n'est pourtant pas anodin. Comment a-t-elle été anticipée ? Quelles conséquences ? Quels risques ? Là non plus, les élus de notre instance n'ont pas été informés. La direction a-t-elle seulement étudié les impacts ?

Autre exemple, la semaine dernière, à l'occasion d'une visite sur le site de qualification de Strasbourg, les référents métiers de l'expérimentation Overdrive découvrent qu'on les a faits venir, non pas pour tester les différentes fonctionnalités de l'automate de production – ça, visiblement, ça a été fait depuis janvier par 6 techniciens choisis de manière discrétionnaire par la direction technique – mais pour une simple présentation des évolutions ergonomiques de l'outil, des nouveaux modes d'exploitation déjà définis et qui permettraient au final d'utiliser Overdrive pour la fabrication des éditions d'information, tout en supprimant un poste de technicien vidéo en régie. La semaine dernière, les référents ont réalisé qu'ils n'avaient aucun rôle à jouer, que la messe était déjà dite et qu'on les conviait pour l'affichage. D'ailleurs, une communication générale de la direction

a confirmé hier que le directeur de la coordination de l'exploitation du Réseau avait, une fois de plus, tenu des propos mensongers aux élus de ce CSE. C'est une seconde nature chez lui.

Enfin, plutôt que d'informer les instances, c'est dans des raouts au soleil avec les producteurs privés et la presse que la direction des offres régionales annonce – on l'apprend dans des posts sur les réseaux sociaux – qu'elle va déménager à Marseille et que Lyon deviendrait le pôle de l'information régionale. Un exemple supplémentaire de la consanguinité du fonctionnement en vase clos de cette petite caste.

Derrière cette opacité et cette sournoiserie, difficile de croire aux grandes déclarations de la PDG-candidate-à-sa-reconduction, qui évoquait la transparence, le dialogue social, l'horizontalité du management. Qui peut-elle encore convaincre, après avoir systématiquement, avec ses sbires, malmené les élus, « mal-mené » – et au pas de charge – les transformations ?

Les nuages s'amoncellent sur la ligne d'horizon pour les salariés du réseau régional, sur les perspectives concernant leurs conditions de travail et leur activité.

Au lieu d'un management qui mouille la chemise, qui s'emploie à rassurer le corps social, on fait face à un mur en parpaings : la direction, en grande insuffisance, est aux abonnés absents du dialogue social.

A la CGT, nous n'avons aucune intention de nous effacer. Nous nous battons pied à pied pour limiter ses nuisances.

Paris, le 21 mai 2025